

0851662V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE MICHEL RAGON
409 RUE DU MONDIAL
85600 MONTAIGU VENDEE
Tel : 0251060202

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2024

Réuni le : 03/10/2024

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Addictions France.

Le CA autorise la passation de la convention avec l'association Addictions France dans le cadre du projet Bien-être mené auprès des classes de 3A et 3E. L'objectif de ces interventions est de sensibiliser les élèves sur des notions d'addictologie pour favoriser un état de bien-être.

Le coût des interventions est pris en charge par l'ARS et la MILDECA. Les frais administratifs (50€) en revanche sont à la charge du collège.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0